

TALIS FACTORY
Société par actions simplifiée
au capital de 36 385 362,50 euros
Siège social : 110 AV PAUL DOUMER, 24100 BERGERAC
900 401 944 RCS BERGERAC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE DE SURVEILLANCE
DU 11 FEVRIER 2025

L'an 2025
Le 11 février
A 15h00,

Les membres du Comité de surveillance de la société TALIS FACTORY se sont réunis en visioconférence, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

(...)

Le Comité de surveillance, réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

(...)

Le Président de séance rappelle que le Comité de surveillance est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission de M. Yves Hinnekint de ses fonctions de Président de la Société, et désignation de M. Olivier Toiron en qualité de nouveau Président,
- Cessation des fonctions de Directeur Général Délégué de M. Olivier Toiron,

(...)

- Pouvoir pour formalités.

PREMIERE RESOLUTION

Le Comité de Surveillance, prenant acte de la démission de Monsieur Yves Hinnekint de ses fonctions de Président de la Société,

décide, conformément à l'article 13.1 des statuts de la Société, de désigner en qualité de nouveau Président de la Société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur Olivier Toiron
de nationalité française,
né le 19 novembre 1979 à Sainte-Foy-La-Grande (33)
demeurant à Bergerac (24100) – 41, chemin de Touterverve

M. Olivier Toiron, présent en séance, déclare accepter lesdites fonctions de Président de la société, précisant répondre aux conditions exigées par la loi pour l'exercice de ces fonctions et ne se trouver dans aucun des cas d'incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire l'accès ou l'exercice de ces fonctions.

(...)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Le Comité de Surveillance, eu égard à la désignation de Monsieur Olivier Toiron en qualité de nouveau Président de la Société,

prend acte que cette désignation implique la cessation par Monsieur Olivier Toiron de ses fonctions de Directeur Général Délégué de la Société

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

QUATRIEME RESOLUTION

Le Comité donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité relatives aux décisions ci-dessus adoptées, et, plus généralement, faire le nécessaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*

* *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance déclare la séance levée.

(...)

Pour extrait certifié conforme

Signé par :

8EE8006F4FD04DC...

Monsieur Augustin Harrel-Courtès
Président du Conseil de surveillance

Acceptation de fonctions

DocuSigned by:
 **olivier TOIRON**
0180EF08846C48F...

Monsieur Olivier Toiron
Signature précédée de la mention
« bon pour acceptation des fonctions de
Président de la société »